

RAPPORT D'ETUDE

IMPACT DE LA POLLUTION DE LA FALEME ET DES INONDATIONS SUR LES USAGES PRODUCTIFS ET LA SANTE

MARS 2025

VERSION CONDENSÉE

SYNTHÈSE DES RÉSULTATS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

FLASHER POUR AVOIR
LA VERSION INTÉGRALE

RAPPORT D'ETUDE :
IMPACT DE LA POLLUTION DE LA FALEME ET DES INONDATIONS SUR LES USAGES PRODUCTIFS ET LA SANTE

MARS 2025

VERSION CONDENSÉE
SYNTHÈSE DES RÉSULTATS, CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

ÉTUDE RÉALISÉE PAR ISMAÏLA SÈYE POUR LE COMPTE DE L'ONG INTERNATIONAL BUDGET PARTNERSHIP (IBP), SOUS LA COORDINATION SCIENTIFIQUE DU CENTRE D'ACTION POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA RECHERCHE (CADRE).
ÉDITION : CADRE – DR PAPA FAYE, SECRÉTAIRE EXÉCUTIF, ET FRANÇOIS XAVIER MENDY, CHARGÉ DE COMMUNICATION ET PUBLICATIONS.

SOMMAIRE

1.	Messages clés et chiffres de référence	4
2.	Contexte, justification et objectif de l'étude	6
3.	Zone d'étude et démarche méthodologique	7
4.	Résultats — Agriculture et fertilité des sols	9
5.	Résultats — Élevage	11
6.	Résultats — Pêche	12
7.	Résultats — Santé humaine, animale et végétale	13
8.	Résultats — Impact spécifique sur les femmes	15
9.	Résultats — Gouvernance locale et réponses institutionnelles	16
10.	Conclusion	18
11.	Recommandations et matrice de mise en œuvre	19
12.	Annexes cartographiques	21



À PROPOS
DE CETTE PUBLICATION

Ce document est la version condensée du rapport d'étude « Impact de la pollution de la Falémé et des inondations sur les usages productifs et la santé », dont la version intégrale compte plus de quatre-vingts pages et une cinquantaine de graphiques. Il en restitue les données chiffrées, les constats majeurs et les recommandations sous une forme resserrée, directement exploitable pour le plaidoyer, la concertation territoriale et la décision publique. Il s'adresse à l'Etat, aux collectivités territoriales du département de Bakel, aux services techniques déconcentrés de l'État, aux autorités sanitaires, aux organisations communautaires, mais aussi à l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et aux partenaires techniques et financiers intéressés par la lutte contre les vulnérabilités socio-économiques liées aux mauvaises pratiques d'exploitation des ressources naturelles au Sahel. Les développements méthodologiques détaillés, l'ensemble des figures et les annexes complètes demeurent consultables dans la version intégrale.

Avertissement méthodologique

Les résultats présentés relèvent exclusivement des perceptions et des témoignages recueillis auprès des populations riveraines, des élus locaux et des agents des services techniques et de santé. L'étude n'a pas comporté d'analyses physico-chimiques de l'eau et des sols, ni de mesures agronomiques de rendement. Elle ne démontre donc pas scientifiquement les liens de causalité entre la pollution de la Falémé et les effets rapportés sur les rendements, la qualité des sols ou les cultures. Ces perceptions convergentes constituent néanmoins une alerte robuste et un fondement légitime pour l'action publique, qui devra s'appuyer sur des analyses de laboratoire complémentaires.

Sigles et acronymes

Sigle	Signification	Sigle	Signification
AFD	Agence française de développement	**IBP**	International Budget Partnership
AVSF	Agronomes et vétérinaires sans frontières	**OMVS**	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
CADRE	Centre d'action pour le développement et la recherche	**ONG**	Organisation non gouvernementale
EHCVM	Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages	**OSC**	Organisation de la société civile
Grdr	Groupe de recherche et de réalisations pour le développement rural	**SAED**	Société d'aménagement et d'exploitation des terres du delta

1. MESSAGES CLÉS ET CHIFFRES DE RÉFÉRENCE

344	**100 %**	**89 %**
ménages et acteurs enquêtés dans 15 villages	des pêcheurs constatent la baisse des captures	des agriculteurs constatent une dégradation des sols
72,5 %	**58,4 %**	**9 %**
des éleveurs signalent une baisse du lait et de la viande	des enquêtés n'ont reçu aucun soutien institutionnel	seulement des agriculteurs ont pu s'adapter

Les six messages qui suivent résument la substance de l'étude et constituent la base du plaidoyer auprès des autorités locales, nationales et sous-régionales.

- **Une dégradation multisectorielle et convergente** — l'orpaillage intensif et non maîtrisé sur la Falémé, aggravé par les inondations de décrue et la variabilité climatique, a bouleversé l'équilibre socio-économique des six communes riveraines étudiées. La fertilité des sols recule, la production agricole baisse, l'élevage décline et la pêche s'éteint.
- **La pêche est le secteur sinistré** — 100 % des pêcheurs interrogés observent une diminution des quantités pêchées et un changement des espèces ; 60 % estiment que tous les types de poissons ont disparu. Une filière entière, et la chaîne de valeur du poisson fumé et séché portée par les femmes, s'effondre.
- **Un risque sanitaire installé** — les professionnels de santé signalent une hausse des diarrhées, des infections cutanées et la persistance du paludisme ; les répondants rapportent des troubles gastro-intestinaux (35 %), dermatologiques (25 %), respiratoires (20 %) et des intoxications chroniques (20 %) associées aux métaux lourds.
- **Les femmes supportent une triple crise** — chargées de la corvée d'eau et des usages domestiques, elles cumulent dermatoses, complications prénatales et infections urinaires, perte de revenus liée à l'effondrement de la transformation du poisson, et déscolarisation des jeunes filles mobilisées pour la recherche d'eau.
- **Une gouvernance locale démunie** — 58,4 % des personnes interrogées déclarent n'avoir reçu aucune forme de soutien ; 78 % n'ont reçu ni aide ni conseil face à la pollution. Les communes enquêtées font face à un déficit structurel de moyens humains, techniques et financiers.
- **Une réponse nationale nécessaire mais insuffisante** — le décret présidentiel du 28 août 2024 interdisant l'orpaillage dans un rayon de 500 mètres du cours d'eau est un signal fort, mais reste peu appliqué et ne vaut qu'en territoire sénégalais. La Falémé étant transfrontalière, toute réponse durable doit être portée à l'échelle de l'OMVS, avec le Mali, la Guinée et la Mauritanie.

Le signal d'alarme le plus préoccupant

Interrogés sur les solutions envisageables, 25,6 % des répondants déclarent qu'aucune solution n'est possible et près de la moitié n'ont formulé aucune proposition de résilience. Ce sentiment d'impuissance, autant que les pertes économiques, mesure la gravité de la crise.



2. CONTEXTE, JUSTIFICATION ET OBJECTIF

Longue de 625 kilomètres, la Falémé prend sa source dans le massif du Fouta Djallon, en Guinée, et rejoint le fleuve Sénégal à Aroundou, dans la commune de Ballou, à une cinquantaine de kilomètres en amont de Bakel. Elle constitue la frontière naturelle entre le Sénégal et le Mali, des confins de Saraya et Kéniéba jusqu'aux abords de Bakel et Kayes. Pour les populations riveraines, elle est à la fois source d'eau domestique, support d'irrigation, lieu d'abreuvement du cheptel, source de ressources halieutiques et un axe d'échanges transfrontaliers.

Depuis plusieurs années, l'intensification de l'orpaillage alluvionnaire sur les deux rives, recourant massivement au mercure et au cyanure, a profondément altéré la qualité de l'eau et la morphologie du lit du cours d'eau. Cette pression s'est combinée aux inondations de décrue et à la variabilité climatique croissante. Alertée par une mission exploratoire conduite en mars 2023, l'ONG IBP a engagé la présente étude avec les orientations méthodologique du Think Tank CADRE, pour documenter, à partir de la parole des premiers concernés, l'ampleur des effets sur les usages productifs et sur la santé.

Objectif de l'étude

Documenter et analyser les impacts perçus de la pollution de la Falémé et des inondations sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et la santé des populations riveraines du département de Bakel, afin d'alimenter un argumentaire de plaidoyer des communautés et des collectivités territoriales et d'éclairer les décisions des pouvoirs publics et de l'OMVS.

Réponses publiques déjà engagées

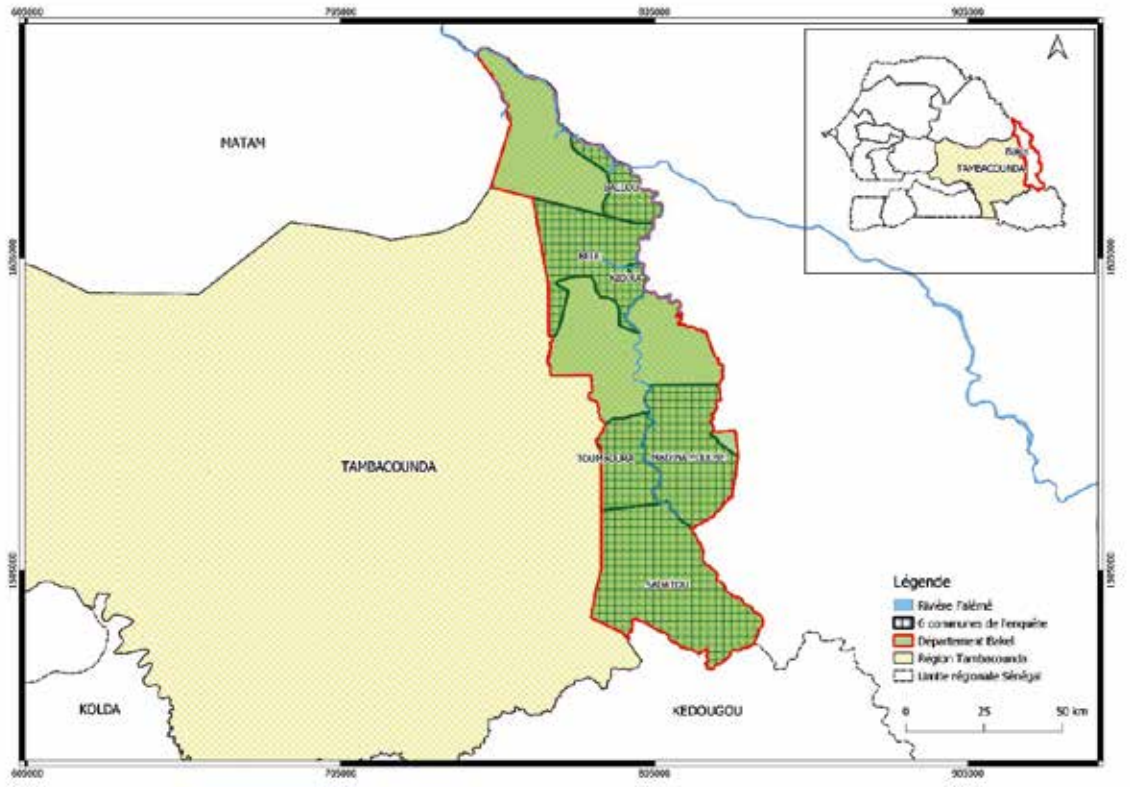
- **État du Sénégal** — des missions des ministères en charge de l'eau et celui de l'environnement ont procédé à des prélèvements et analyses sur la Falémé mais les résultats sont gardés à leur discrétion.
- **OMVS** — des analyses de pollution ont été conduites avec l'appui de l'Agence française de développement mais les résultats sont contestés par bon nombre d'acteurs de la recherche et des commmunautés.
- **Décret présidentiel du 28 août 2024** — interdiction de toute activité d'orpaillage dans un rayon de 500 mètres du cours d'eau. La mesure demeure faiblement appliquée sur le terrain selon les enquêtés, notamment à cause de l'inaction du côté malien ; ce qui engendre parfois des confrontations inter-communautaires et un sentiment de xénophobie croissant.

Malgré ces initiatives, le problème demeure entier et les communautés affectées restent dans l'attente d'actions concrètes à la hauteur du désastre.

3. ZONE D'ÉTUDE ET DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'étude a été conduite dans six communes du département de Bakel, région de Tambacounda : Toumboura, Sadatou, Bélé, Kidira, Ballou et Médina Foulbé. Ces communes ont été retenues pour leur riveraineté directe à la Falémé, la dépendance de leurs économies locales aux usages du cours d'eau et leur exposition combinée à l'orpaillage et aux inondations.

Carte 1 : Localisation des six communes enquêtées, département de Bakel



Dispositif de collecte

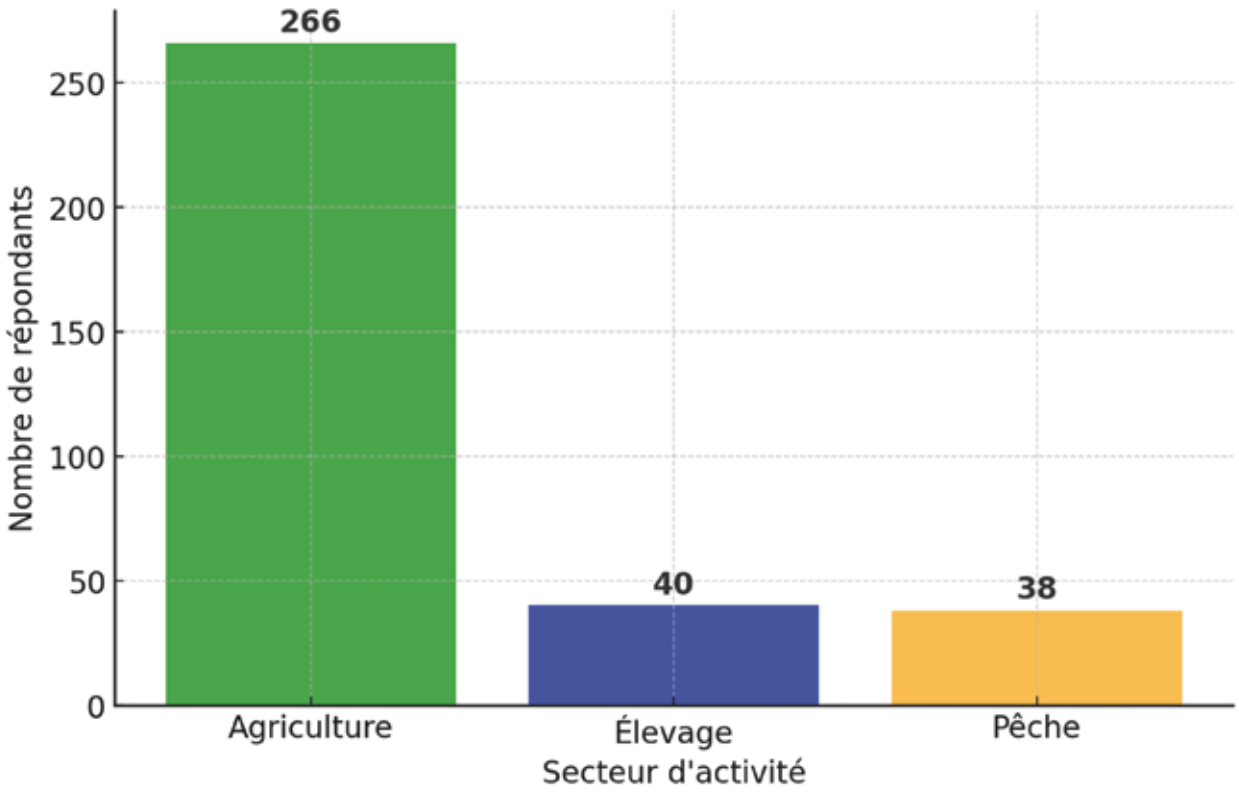
Composante	Contenu
Revue documentaire	Rapport SOFRECO sur l'orpaillage dans le bassin (544 p., novembre 2023, OMVS) ; étude GRDR et AVSF sur les dynamiques agro-pastorales riveraines (18 p., 2023) ; EHCVM 2021-2022.
Enquête quantitative	298 questionnaires ciblés, 344 effectivement collectés dans 15 villages ; ménages d'agriculteurs, d'éleveurs et de pêcheurs.
Entretiens qualitatifs	Élus locaux des six communes et de communes voisines (Sinthiou Fissa, Gathiary, Moudéry) ; services techniques (agriculture, élevage, pêche, SAED) ; chefs des postes de santé d'Aroundou et de Ballou ; 18 pêcheurs complémentaires entre Kidira et Ari Hara.
Outils et traitement	Collecte numérique sous KoboCollect ; traitement sous Excel et IBM SPSS ; sept enquêteurs recrutés localement et formés ; restitution et validation des résultats avec les acteurs.

Les quinze villages couverts sont Sansanding, Goundafa, Moussala, Soréto, Lally, Ari Hara, Guita, Senoudebou, Nayé, Alahina, Sinthiou Dialiguel, Ndjimbé, Sébou, Sinthiou Débékhoulé et Ballou.

Profil des personnes enquêtées

Les répondants sont à 70 % des hommes et à 30 % des femmes, une répartition cohérente avec la structure des chefs de ménage relevée par l'EHCVM 2021-2022 (76 % d'hommes). L'activité principale est l'agriculture pour 266 personnes, l'élevage pour 40 et la pêche pour 38. La monoactivité domine très largement : 337 répondants n'exercent qu'un seul métier et seuls 7 en combinent deux, soit environ 2 %. Cette faible diversification est un facteur majeur de vulnérabilité : la dégradation d'une seule ressource, la Falémé, prive une famille entière de son unique source de revenus.

Figure 1 : Répartition des répondants selon leur activité principale

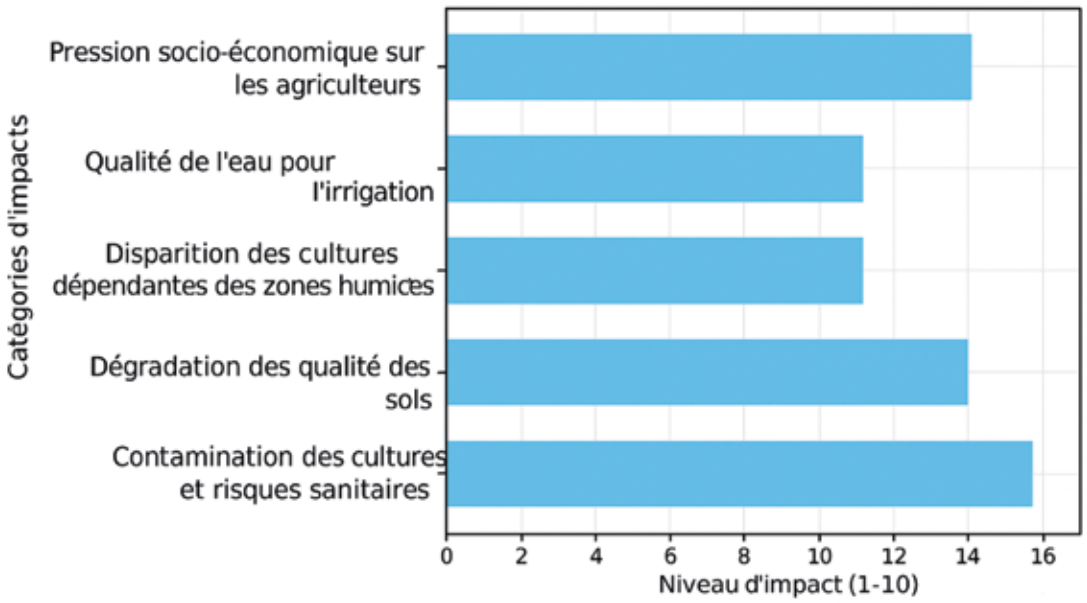


Une lecture essentielle : dans ces communes, l'eau de la Falémé est le dénominateur commun de toutes les activités productives. C'est ce qui explique que la dégradation d'une seule ressource produise une crise simultanée dans quatre secteurs.

4. AGRICULTURE ET FERTILITÉ DES SOLS

L'agriculture concerne 266 des 344 répondants. Les cultures dominantes sont l'arachide (37 mentions), le maïs (22) et le mil, complétées par un maraîchage de piment, d'oignon, de gombo et de patate douce, largement dépendant de l'irrigation par prélèvement direct dans la Falémé. C'est précisément cette dépendance qui expose le secteur.

Figure 2 : Impact de la pollution de la Falémé sur l'agriculture



Ce que disent les chiffres

Constat	Résultat	Lecture
Dégradation des sols et baisse des rendements	89 % des agriculteurs	Perception quasi unanime d'une perte de productivité des terres riveraines.
Perte de fertilité attribuée à la pollution	177 sur 266, soit 66,5 %	La pollution est identifiée comme cause première, devant les aléas climatiques.
Problèmes liés à l'eau d'irrigation	83,5 % (contre 16,5 %)	Deux tiers des exploitants rencontrent des difficultés directement liées à l'eau prélevée.
Effet de l'irrigation sur sols et cultures	77 % (contre 23 %)	L'eau utilisée pour irriguer est perçue comme vecteur d'altération des parcelles.
Adoption d'une mesure d'adaptation	9 % seulement	Plus de neuf agriculteurs sur dix restent sans stratégie face au risque.
Raisons de la non-adaptation	224 réponses (92,2 %) : manque de moyens financiers ; 19 (7,8 %) : absence d'alternative	L'obstacle est économique avant d'être technique : la vulnérabilité est un problème de financement.

Parmi les 266 agriculteurs, 44 déclarent n'avoir subi aucun effet direct : 39 en raison de l'éloignement de leurs parcelles du fleuve et 3 attribuent leurs difficultés aux seuls aléas climatiques. Cette minorité confirme, par contraste, le gradient de proximité au cours d'eau comme principal facteur d'exposition.

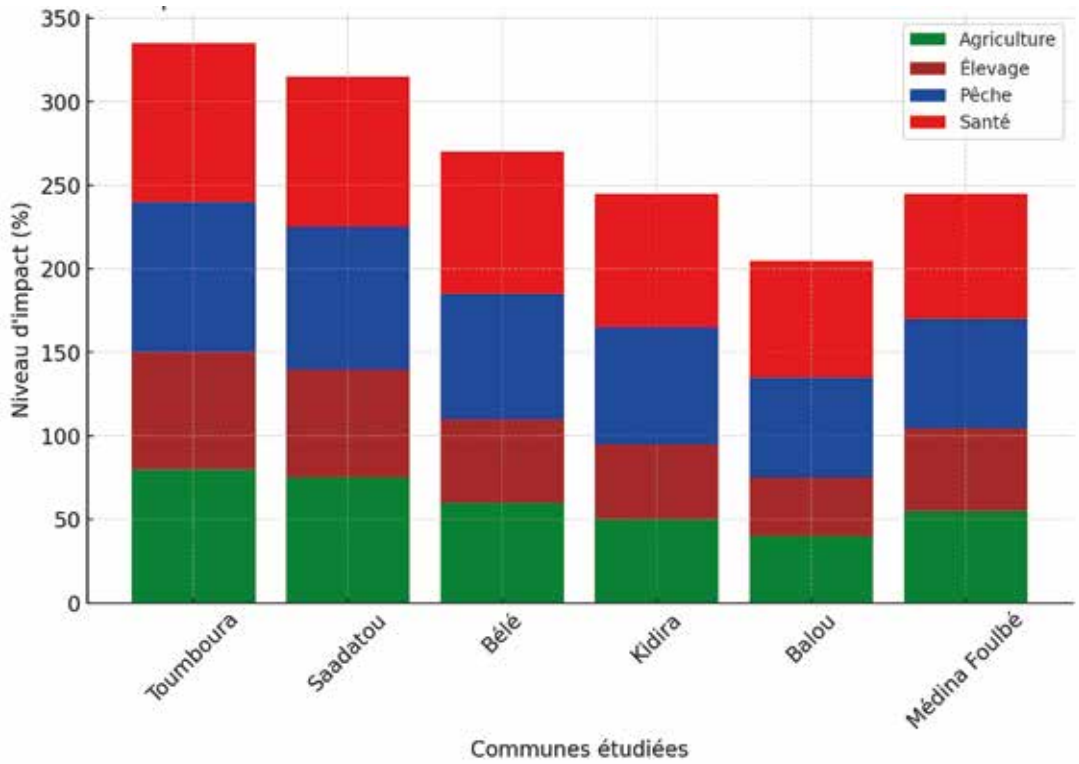
Nuance à conserver dans le plaidoyer

Un technicien des services agricoles interrogé estime que « le pourrissement rapide des produits est davantage lié à l'usage abusif d'engrais chimiques que directement à la pollution de l'eau de la Falémé ». La SAED souligne, pour sa part, le manque de preuves scientifiques établissant un lien de causalité directe entre la pollution de la Falémé et le pourrissement accéléré des produits de récoltes ainsi que la chute des rendements. Ces réserves n'invalident pas les constats des producteurs qui sont basés sur leur vécu quotidien mais appellent des analyses de sols et d'eau pour objectiver les causes et cibler les réponses.

Une exposition différenciée selon les communes

L'intensité des impacts combinés de la pollution et des inondations varie sensiblement d'une commune à l'autre : les signalements cumulés s'échelonnent d'environ 35 à 75 selon les localités, Bélé ressortant comme la commune la plus exposée. Cette hiérarchie doit guider le ciblage géographique des interventions et l'allocation des moyens.

Figure 3 : Impacts Multisectoriels de la Pollution de la Falémé sur les Six Communes Étudiées

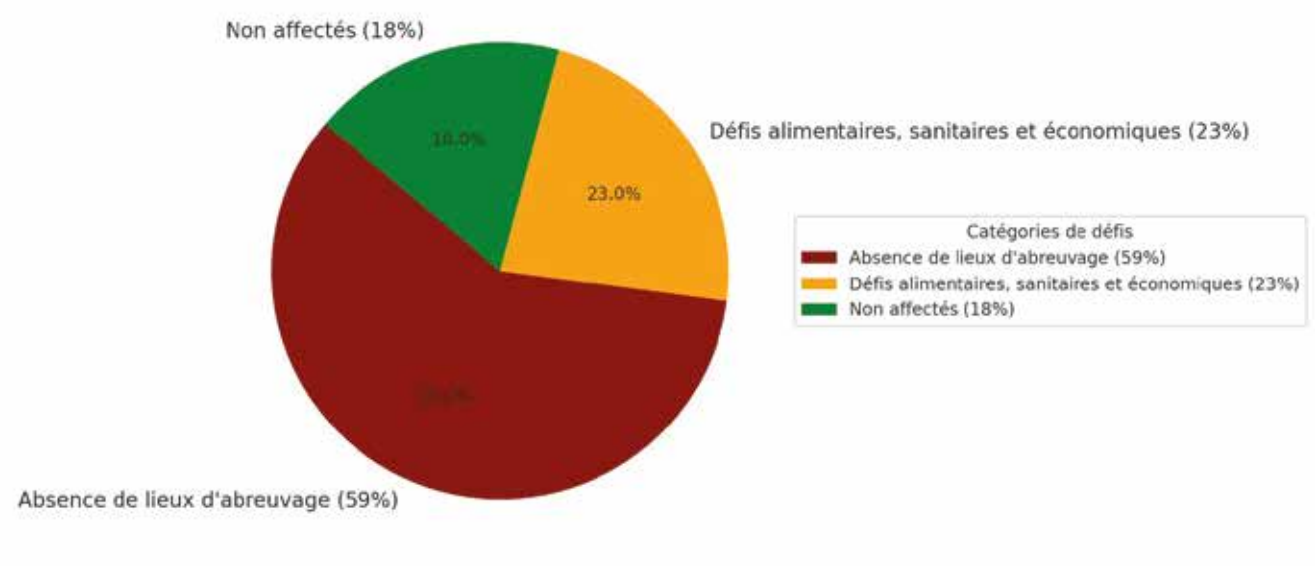


5. ÉLEVAGE

Cinquante-six personnes pratiquent l'élevage, dont 40 à titre principal et 16 à titre secondaire ; une vingtaine de répondants élèvent exclusivement des ovins. Le cheptel dépend de la Falémé pour l'abreuvement et des zones riveraines pour le pâturage : deux fonctions aujourd'hui compromises.

- **Productivité** — 72,5 % des éleveurs constatent une baisse de la production de lait et de viande, contre 27,5 % qui n'observent pas de changement.
- **Abreuvement** — l'absence de lieux d'abreuvement sûrs est le premier défi cité (59 %), devant les défis alimentaires, sanitaires et économiques (23 %) ; 18 % se déclarent non affectés.
- **Inondations** — 22 éleveurs signalent l'absence de pâturage, 12 des pertes d'animaux, 5 des difficultés de mobilité et 2 des maladies du cheptel ; 15 se déclarent non affectés.

Figure 4 : Défis des Éleveurs Face à la Pollution de la Falémé



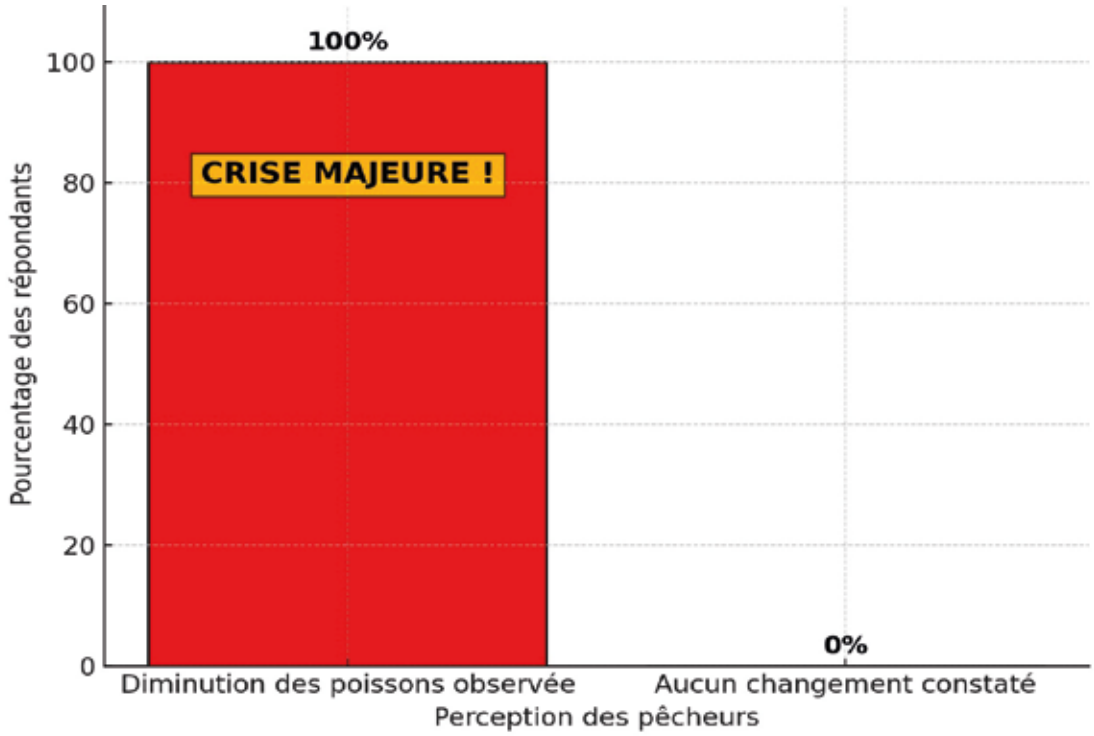
6. PÊCHE

Quarante personnes pratiquent la pêche, dont 38 à titre principal ; deux ont déjà abandonné l'activité. Il s'agit d'un métier ancien et transmis : douze pêcheurs déclarent vingt ans de pratique, dix en revendiquent quarante, certains jusqu'à soixante ou soixante-dix ans. Ce sont ces observateurs de longue durée qui livrent le constat le plus radical de toute l'étude.

100 %	60 %	63 %
constatent une baisse des quantités et un changement des espèces	estiment que tous les types de poissons ont disparu	rapportent des conséquences négatives sur leurs revenus

La chronologie perçue de la disparition situe le basculement autour d'une dizaine d'années pour la moitié des répondants ; huit l'estiment à quinze ans, sept à cinq ans, deux à six ans et un à deux ans. Les espèces citées comme perdues sont les poissons blancs, les capitaines, les silures, ainsi que le Dimbeje, le Koɗali, le Puruje et le Ngurloji. Les inondations aggravent la situation : 32 pêcheurs déclarent avoir perdu leur matériel, 6 signalent des difficultés de mobilité et 2 une perturbation des écosystèmes.

Figure 5 : Disparition alarmante des ressources halieutiques dans la Falémé



« Quand le fleuve meurt, les pêcheurs meurent. » L'agent du service des pêches interrogé recommande le développement de l'aquaculture comme alternative de revenus, en complément d'un encadrement des pratiques et d'un repos biologique.

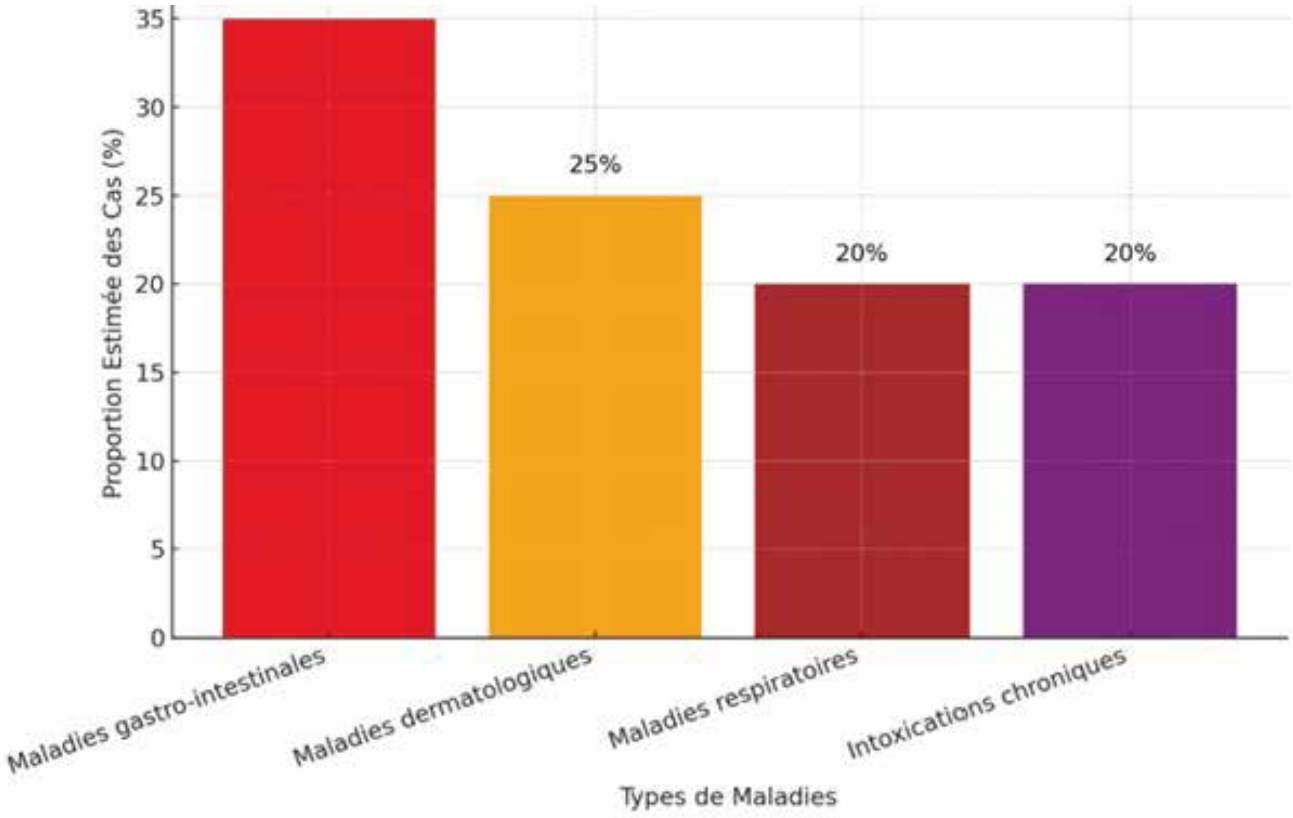
7. SANTÉ HUMAINE, ANIMALE ET VÉGÉTALE

La santé est le domaine où la convergence entre la parole des populations et celle des professionnels est la plus forte. Les entretiens ont été menés auprès des chefs des postes de santé d'Aroundou et de Ballou, en poste depuis un à trois ans, donc en mesure d'apprécier l'évolution de la situation sanitaire de leur zone.

Santé humaine

Les pathologies rapportées par les enquêtés se répartissent entre affections gastro-intestinales (35 %), dermatologiques (25 %), respiratoires (20 %) et intoxications chroniques (20 %) associées au mercure, au plomb et à l'arsenic. Les professionnels de santé confirment une hausse des cas de diarrhées et d'infections cutanées ainsi que la persistance du paludisme, qu'ils relient à la mauvaise qualité de l'eau pour la consommation comme pour les usages domestiques — vaisselle, bain, lessive — et au contact prolongé avec l'eau du fleuve.

Figure 6 : Impacts de la pollution de la Falémé sur la santé humaine

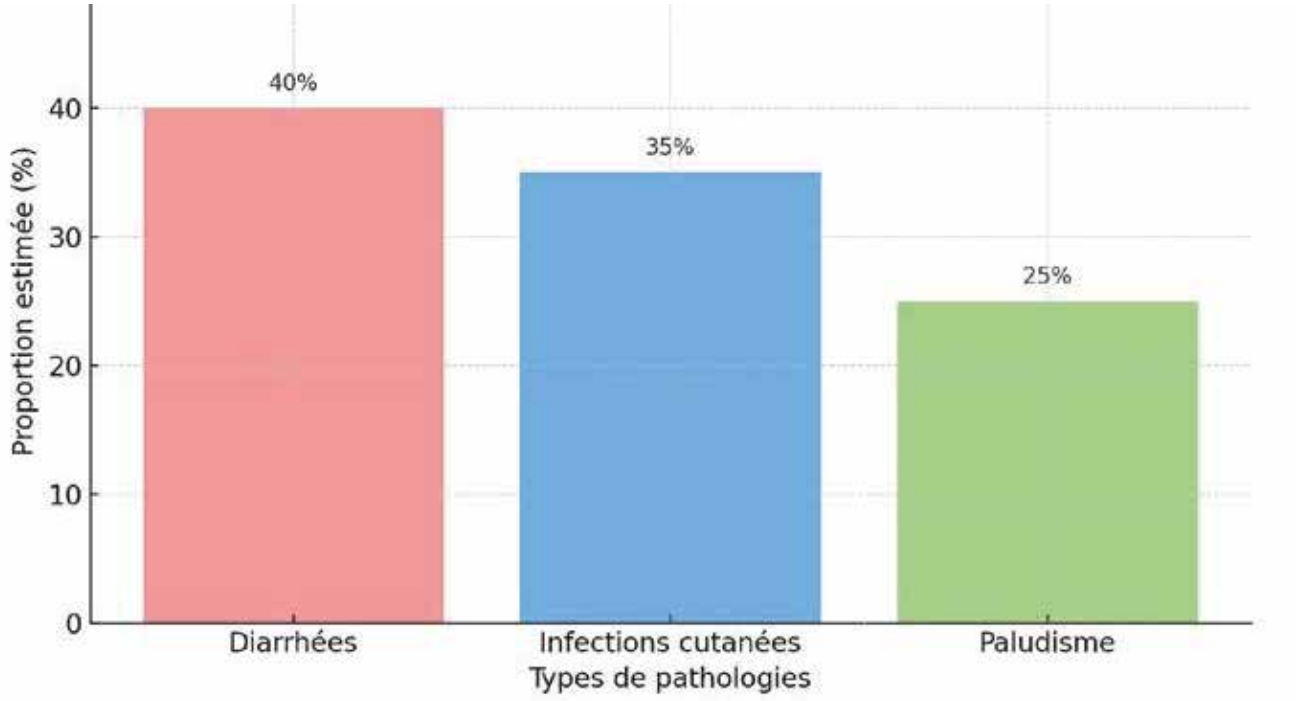


Les postes de santé ont engagé des campagnes de sensibilisation communautaire, des causeries de proximité, des projections de vidéos éducatives et des visites à domicile. Ces initiatives restent toutefois insuffisantes en l'absence de solutions structurelles : accès à une eau potable sécurisée, renforcement des plateaux techniques et coordination intersectorielle.

Santé animale et végétale

- **Santé animale** — 80 répondants (23,3 %) signalent une hausse des maladies du cheptel, 50 (14,5 %) une mortalité accrue et 30 (8,7 %) une baisse de la natalité.
- **Santé végétale** — les producteurs rapportent un dépérissement des cultures irriguées, une altération de la qualité des produits et un pourrissement accéléré après récolte.

Figure 7 : Pathologies fréquemment signalées liées à la pollution de la Falémé

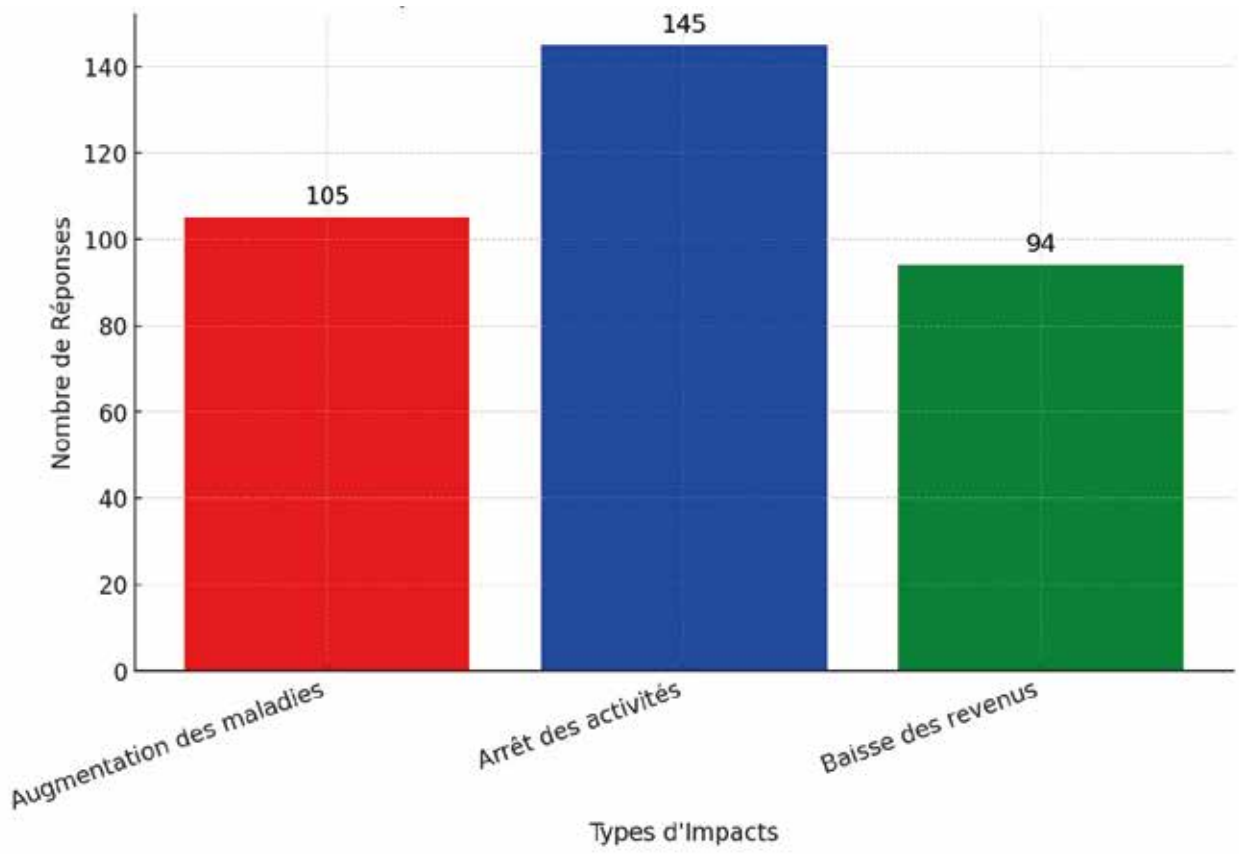


8. IMPACT SPÉCIFIQUE SUR LES FEMMES : UNE TRIPLE CRISE

Les femmes du bassin subissent une crise à trois dimensions, sanitaire, économique et sociale, que la lecture sectorielle classique tend à rendre invisible.

- **Dimension sanitaire** — responsables de la corvée d'eau, de la lessive, de la vaisselle et de la toilette des enfants, elles sont exposées de façon prolongée et répétée à l'eau du fleuve. Les dermatoses sont fréquentes, de même que les complications prénatales et les infections urinaires rapportées par les postes de santé.
- **Dimension économique** — l'effondrement des captures détruit la chaîne de valeur du poisson fumé et séché, activité féminine structurante du bassin et source de revenus autonomes.
- **Dimension sociale** — l'insuffisance quantitative des petits forages existants allonge les temps de collecte de l'eau. Des jeunes filles sont retirées de l'école pour assurer cette corvée, avec des effets durables sur leur scolarisation.

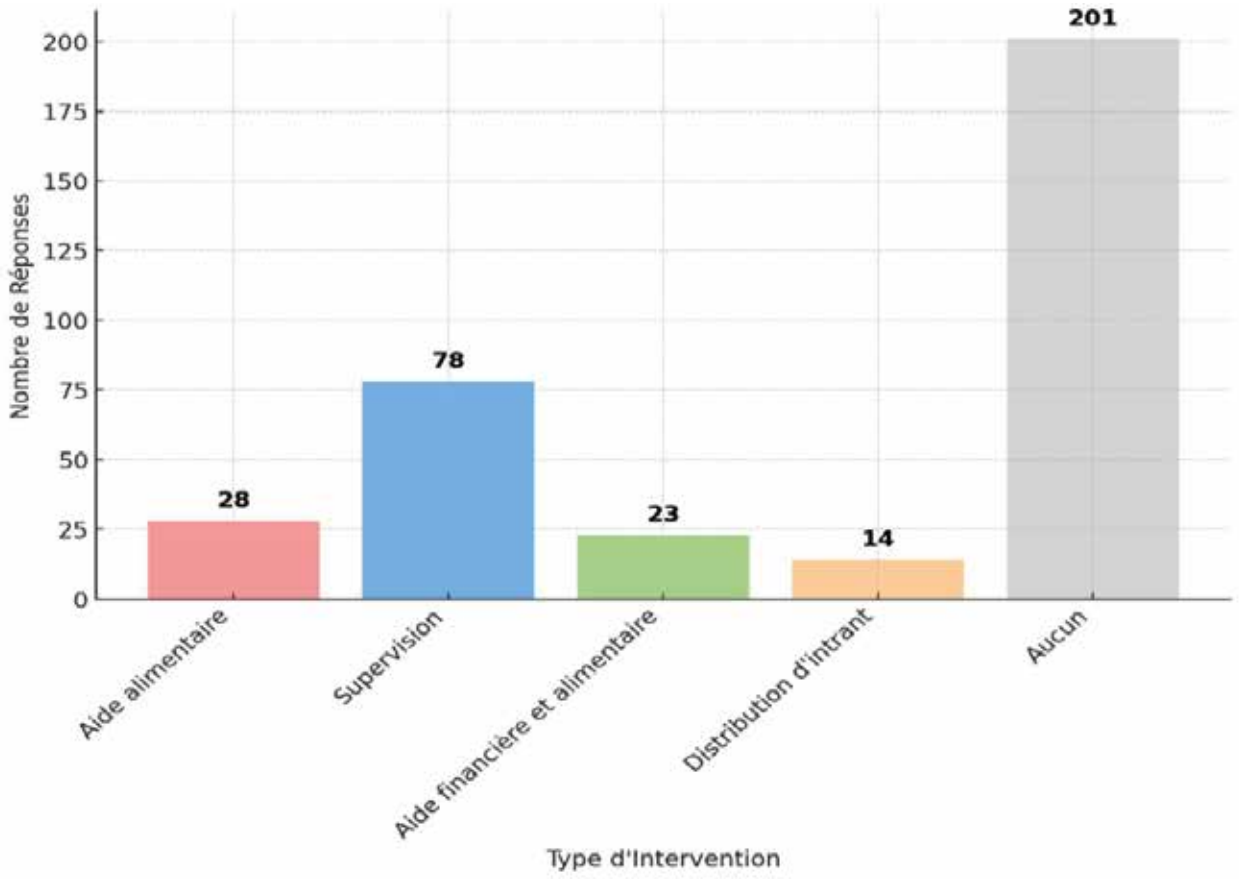
Figure 8 : Impacts de la pollution de l'eau sur les femmes



9. GOUVERNANCE LOCALE ET RÉPONSES INSTITUTIONNELLES

Depuis la réforme de la décentralisation de 1996, la gestion des ressources naturelles et de l'environnement relève des compétences transférées aux collectivités territoriales. Dans les faits, les communes enquêtées font face à un déficit structurel de moyens humains, techniques et financiers qui limite leur capacité à prévenir, contrôler et réparer.

Figure 9 : Rôle des collectivités territoriales face à la pollution de la Falémé



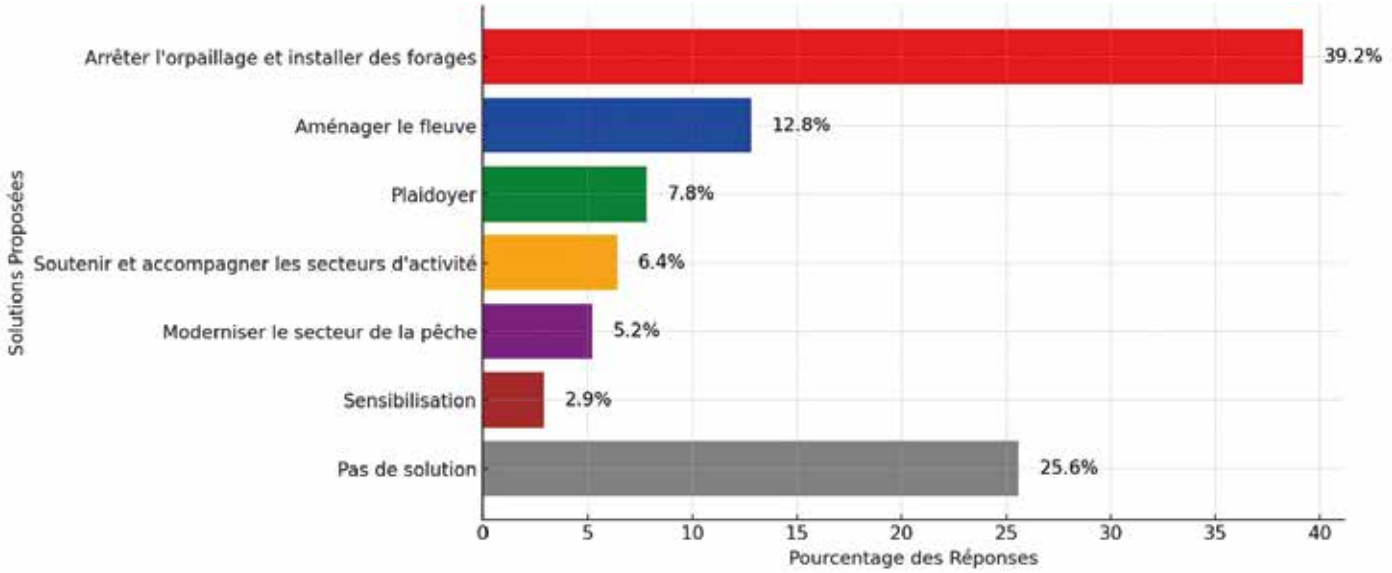
Forme d'intervention	Part des répondants	Lecture
Aucun soutien reçu	58,4 %	Appréciation des enquêtés
Supervision et suivi	22,7 % (78 réponses)	Action la plus courante, mais sans mesure concrète associée.
Aide alimentaire	8,1 %	Ponctuelle, réservée aux situations d'urgence.
Aide financière	6,7 %	Rare et jugée inadaptée à l'ampleur des pertes.
Distribution d'intrants agricoles	4,1 %	Marginale

Interrogés plus largement sur l'accompagnement reçu face à la pollution, 78 % des enquêtés déclarent n'avoir bénéficié d'aucune aide ni d'aucun conseil. Les élus reconnaissent leur faible marge de manœuvre sur des enjeux transfrontaliers qui dépassent leur champ de compétence et une problématique aussi complexe que la pollution dont la prise charge exige des moyens multiformes hors de leur portée. Kidira, Gathiary et Médina Foulbé évoquent des actions isolées — sensibilisation, projets de bassins de rétention — restées fragmentaires ; Moudéry admet l'absence totale d'intervention. Sinthiou Fissa, Gathiary et Moudéry déclarent n'avoir reçu aucun appui technique ou financier malgré la gravité des impacts.

Les solutions proposées par les populations

Interrogés sur les priorités d'action, les enquêtés placent en tête l'arrêt de l'orpaillage assorti de la réalisation de forages et de la sécurisation des fourrages pastoraux (39,2 %), devant l'aménagement du fleuve (12,8 %), le plaidoyer (7,8 %), le soutien direct aux secteurs productifs (6,4 %), la modernisation de la pêche (5,2 %) et la sensibilisation (2,9 %). Un quart des répondants (25,6 %) estiment qu'aucune solution n'est envisageable.

Figure 10 : Répartition des solutions proposées pour réduire la pollution



10. CONCLUSION

Longtemps absente des priorités politiques, la pollution de la Falémé est aujourd'hui au cœur d'un drame environnemental et humain dont les conséquences seront irréversibles si aucune action structurante et durable n'est engagée pendant qu'il en est encore temps. Les résultats de l'enquête sont sans appel : l'orpaillage intensif et non maîtrisé, combiné aux inondations et aux effets du changement climatique, a profondément bouleversé l'équilibre socio-économique des communes riveraines. La fertilité des sols chute, la production agricole recule, l'élevage décline et la pêche disparait, réduisant les moyens de subsistance de milliers de familles.

Le constat le plus préoccupant tient à l'absence d'adaptation : plus de neuf agriculteurs sur dix ne disposent d'aucune stratégie face à la pollution, faute de moyens ou de soutien institutionnel. Cette vulnérabilité extrême alimente un cycle de pauvreté, d'exode rural, de malnutrition et d'insécurité sociale, aggravé par la faiblesse de la gouvernance environnementale locale.

Le décret présidentiel du 28 août 2024 interdisant l'orpaillage dans un rayon de 500 mètres autour de la Falémé constitue une décision courageuse et un signal fort, bien qu'elle arrive tardivement. Elle ne saurait toutefois suffire : la Falémé est un cours d'eau transfrontalier dont la gestion relève de la compétence collective des États membres de l'OMVS — Sénégal, Mali, Guinée et Mauritanie. Une mesure nationale ne s'applique qu'en territoire sénégalais et ne peut arrêter la dégradation sur la rive droite en territoire malien.

Une action efficace doit être sous-régionale, intégrée et multisectorielle

Sensibiliser les communautés riveraines au changement des pratiques d'utilisation de l'espace et d'exploitation des ressources naturelles ; restaurer écologiquement les berges et les zones contaminées ; appuyer techniquement et financièrement les producteurs pour engager la transition vers des pratiques agricoles et halieutiques résilientes ; créer des alternatives économiques viables pour les orpailleurs reconvertis, dont l'aménagement hydro-agricole du bassin ; renforcer les collectivités territoriales dans leur rôle de régulation environnementale ; et instaurer une concertation inclusive avec les communautés pour co-construire les solutions. L'heure n'est plus au diagnostic, mais à l'action urgente, coordonnée et équitable.

11. RECOMMANDATIONS

Recommandations issues des perceptions des enquêtés

1. Renforcer l'application stricte du décret interdisant toute activité d'orpaillage dans un rayon de 500 mètres du cours d'eau, mesure encore peu respectée sur le terrain.
2. Installer des forages sécurisés et des systèmes de traitement de l'eau pour compenser la pollution du fleuve, souvent évoquée comme source de maladies.
3. Mettre en place des fonds d'urgence et des mécanismes d'indemnisation pour les pertes de production dues à la pollution et aux inondations.
4. Proposer des formations en agroécologie, en pisciculture durable et en agriculture hors-fleuve afin d'encourager une adaptation progressive aux nouvelles conditions environnementales.
5. Encourager la régénération des écosystèmes riverains à travers des espaces protégés, notamment pour freiner l'avancée de la steppe signalée par les communautés.

Recommandations aux collectivités territoriales, aux services de santé et à l'État

6. Allouer des ressources spécifiques aux collectivités pour la gestion environnementale, y compris l'encadrement de l'orpaillage, le suivi de la pollution et la réponse aux inondations.
7. Créer des comités mixtes réunissant collectivités, orpailleurs, agriculteurs et organisations de la société civile, chargés du contrôle des activités minières et de la qualité de l'eau.
8. Soutenir les campagnes d'information sur les effets de la pollution, les bonnes pratiques sanitaires et les risques liés à l'utilisation des métaux lourds.
9. Instaurer des cadres de concertation réguliers pour une meilleure coordination des interventions et une gouvernance partagée de la Falémé, y compris à l'échelle de l'OMVS.
10. Promouvoir des projets générateurs de revenus dans l'agroforesterie, le petit élevage, le commerce local et le tourisme écologique.
11. Renforcer le système de santé local par la réalisation de forages, un appui logistique accru et une meilleure coordination intersectorielle pour prévenir et gérer les impacts sanitaires.

Tableau 1 : Matrice de mise en œuvre — secteur, action et responsables

Forme d'intervention	Actions à entreprendre	Responsables
Agriculture	Aménager des périmètres agricoles avec accès à une eau propre ; appuyer les agriculteurs en intrants écologiques et en formation à l'agriculture résiliente.	Collectivités territoriales, services agricoles, ONG, SAED, ministère de l'Agriculture, partenaires techniques
Élevage	Mettre en place des abreuvoirs sécurisés et des forages pastoraux ; former les éleveurs aux pratiques résilientes.	Services vétérinaires, collectivités territoriales, projets pastoraux, ONG spécialisées, centres de formation
Pêche	Encadrer les pêcheurs et promouvoir des techniques durables ; développer l'aquaculture comme alternative de revenus.	Services des pêches, associations de pêcheurs, ONG, ministère de la Pêche, projets de développement local
Santé	Renforcer les centres de santé pour la prise en charge des maladies liées à l'eau ; lancer des campagnes de sensibilisation et de dépistage ; réaliser des forages ; assurer un appui logistique et une coordination intersectorielle pour la prévention et le suivi.	Ministère de la Santé, district sanitaire, postes de santé, collectivités territoriales, services techniques de l'hydraulique, partenaires techniques et financiers
Gouvernance locale	Renforcer les capacités des communes à gérer les risques environnementaux ; instaurer des dispositifs de concertation communautaire et de plaidoyer.	Ministère de l'Environnement, collectivités territoriales, partenaires techniques, mairies, organisations de la société civile locales

12. ANNEXES

Annexe 1 : les organisations porteuses

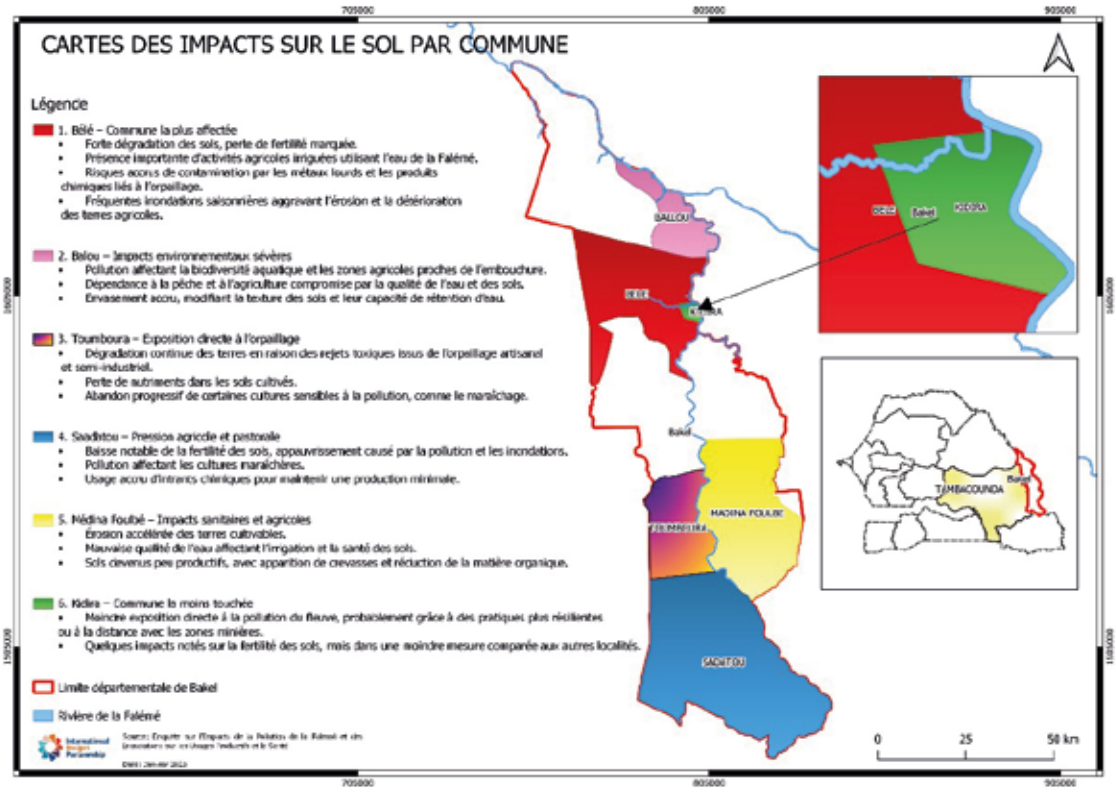
L'ONG International Budget Partnership (IBP) accompagne les collectivités territoriales et les organisations communautaires dans l'exercice effectif de leurs compétences transférées, à travers le dialogue budgétaire, le plaidoyer et la production de connaissances au service de la décision publique. Le Centre d'action pour le développement et la recherche (CADRE) a assuré la coordination scientifique et l'édition de l'étude. La présentation institutionnelle complète figure dans la version intégrale du rapport.

Annexe 2 : cartographie de l'étude

Carte 2 : Localisation de la région d'étude



Carte 3 : Les impacts de la pollution sur le sol par commune



POUR ALLER PLUS LOIN

La version intégrale du rapport contient l'ensemble des cinquante et un graphiques, le détail de l'échantillonnage village par village, les développements méthodologiques complets, les verbatim des entretiens avec les élus locaux, les services techniques départementaux et les postes de santé, ainsi que la cartographie thématique complète.

Crédits

Étude réalisée par Ismaïla Sèye pour le compte de l'ONG IBP, sous la coordination du CADRE.

Document édité par le CADRE : Dr Papa Faye, secrétaire exécutif, et François Xavier Mendy, chargé de communication et publications.
Mars 2025.



FLASHER POUR AVOIR
LA VERSION INTÉGRALE